

GAEC DE LA CUSTIERE

La Custière
37 290 CHAMBON

Préfecture d'Indre-et-Loire

Bureau de l'aménagement du territoire et des
installations classées
37 925 TOURS CEDEX 09

Chambon, le 21/09/2020

Madame,

Notre exploitation est actuellement soumise à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 2101-2-a pour 140 vaches laitières et 200 vaches allaitantes et à déclaration sous la rubrique 2101-1-b pour 210 taurillons à l'engrais.

Suite à plusieurs départs à la retraite d'associés du GAEC et dans une perspective d'évolution de la structure, nous souhaitons réorienter notre exploitation et arrêter l'élevage de vaches laitières, pour le remplacer par l'élevage de bovins à l'engrais. Les bâtiments existants sont suffisants et adaptés pour pourvoir loger tous les animaux dans de bonnes conditions. Il n'y aura donc pas de reconstruction de bâtiment d'élevage sur le site.

L'élevage de vaches allaitantes sera maintenu avec un effectif en légère augmentation. Enfin, l'élevage de chèvres, situé sur un autre site du GAEC (Bécheron - 36220 Tournon St Martin) sera également maintenu, sans modifications.

Après projet, le GAEC sera donc soumis à enregistrement sous la rubrique 2101-1 pour 800 bovins à l'engrais et à déclaration sous la rubrique 2101-3 pour 280 vaches allaitantes.

Le plan d'épandage a été mis à jour en prenant en compte le parcellaire du GAEC de la Custière et celui des prêteurs de terre ; les surfaces épandables permettent de réaliser l'épandage de l'ensemble des effluents d'élevage du GAEC (très majoritairement du fumier très compact de litière accumulée) dans le respect de l'équilibre de fertilisation des cultures.

La consultation du public concernera les communes situées dans un rayon de 1 km autour de la ferme c'est-à-dire : Chambon, Barrou et Lésigny, et celles du plan d'épandage.

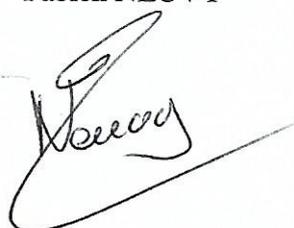
L'ensemble de notre projet est détaillé dans ce dossier.

Dans l'attente du récépissé de dépôt de ce dossier, nous restons disponibles pour tout complément d'informations. Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Antoine NEUVY



Fabien NEUVY



Nicolas NEUVY

